



PLAN'ET
PARTICIPATION CITOYENNE
URBANISME

MARS-JUIN 2019

C'EST VOUS

Le petit illustré de la Communauté de communes



TOUS
ACTEURS DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE*

Magali GUILLOT



Pour que Les Vals du Dauphiné restent un territoire où il fait bon vivre, la Communauté de communes s'est engagée, depuis l'an dernier, dans un projet de développement durable ambitieux. Celui-ci fédère et donne du sens à la globalité des actions de la collectivité : des grands schémas directeurs de l'urbanisme aux repas de vos enfants dans les centres de loisirs, tout est lié.



Afin de rendre cette démarche plus lisible, nous avons choisi de lui donner un nom : **PLAN'ET**. Sous ce label local, se cachent des dispositifs nationaux, aux acronymes un peu barbares, à mettre en place à l'échelle de notre territoire, à l'exemple du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Mais PLAN'ET, ce n'est pas que ça : rénovation de l'habitat, lutte contre la précarité énergétique, sensibilisation des plus jeunes, production d'énergie verte, construction durable... La collectivité s'engage sur tous les fronts aux côtés d'autres acteurs locaux (associations, syndicats) pour le développement durable et vous invite à l'accompagner pour préserver notre beau territoire !

Contact

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné
22 rue de l'Hôtel de Ville - BP 90077
38353 La Tour du Pin Cedex
www.valsdudauphine.fr
contact@valsdudauphine.fr

Ours

Directrice de la publication : Magali Guillot
Responsable d'édition : Elodie Weber
Direction artistique : Nadège Pesse
Secrétaire de rédaction : Laurence Franco
Rédaction : Ligne Ovale et les agents des VDD
Impression : Imprimerie Cusin, Bourgoin-Jallieu
Photos : service communication des VDD, DR
Illustrations : communication VDD, Freepik

3 QUESTIONS À

Stéphane GERBAUD

Vice-président
collège associatif
du Conseil de développement

QU'EST-CE QUE LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

S.G. : Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative indépendante et neutre à l'échelle des 36 communes des Vals du Dauphiné. Représentant la société civile, il est composé de citoyens bénévoles qui accompagnent les élus dans leurs actions, à titre consultatif. Il est composé de 3 collèges : le monde associatif, le monde économique, les citoyens.

COMMENT FONCTIONNE T-IL ?

S.G. : Il est consulté par les élus, sur des sujets de tous ordres, notamment sur les questions liées au PCAET et donc des sujets de développement durable : nous pouvons apporter notre vision du terrain, sensibiliser les élus sur certains sujets, remonter des informations sur des initiatives citoyennes,

faire la connexion avec d'autres parties prenantes (comme Terres de Liens, Nord Isère Durable, etc) et veiller à ce que les orientations prises par les élus soient respectées.

Bref, nous sommes à la fois relais d'information et porte-paroles des habitants.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE PROJET GLOBAL PORTÉ PAR LES VDD ?

S.G. : Nous sentons une vraie volonté et une dynamique des VDD sur ces sujets importants pour un développement durable et harmonieux de notre territoire. C'est très motivant et nous avons l'espoir que les actions portées par les partenaires et groupes de citoyens soient relayées au niveau politique et amplifiées.

J'ajoute que notre Conseil de développement a encore besoin de membres, avis aux habitants qui veulent s'investir sur cet enjeu majeur !



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RECRUTE

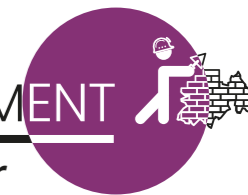
Vous êtes intéressés par les Vals du Dauphiné et souhaitez partager vos idées, votre expérience :

Rejoignez le Conseil de développement !

Pour plus d'information : 04 74 97 05 79 ou
conseildedeveloppement@valsdudauphine.fr



Le PLUi pose les conditions de notre cadre de vie futur



ON EN EST OÙ ?

Une première partie du PLUi (partie ouest, sur les ex territoires des Vallons de la Tour et de la Vallée de l'Hien) sera présentée, cet été, sous forme d'enquête publique.

La seconde partie suivra, en 2020.

Ce dispositif a 2 objectifs : informer la population, recueillir son opinion et ses suggestions sur le projet de PLUi avant son adoption définitive.

Contact : edouard.malsch@valsdudauphine.fr

AFFAIRE À SUIVRE !

Aujourd'hui, les territoires s'imbriquent par les modes de vie de leurs habitants : les enjeux auxquels nous sommes soumis dépassent les limites administratives de chaque commune.

« Réaliser un PLUi c'est adapter la planification urbaine à l'échelle d'un espace de vie intercommunal en exprimant dans un document unique un projet d'urbanisme partagé », explique Gérard Vitte, Vice-président en charge de l'urbanisme.

C'EST QUOI UN PLUI ?

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document règlementaire ; **il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols**. Ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations,...

ET DONC, CONCRÈTEMENT ?

Notre PLUi précisera les objectifs en matière d'habitat, de déplacement, de développement économique et d'environnement. Il définira les secteurs constructibles et leur vocation, les formes que devront prendre les constructions et les exigences à respecter. Il localisera les zones naturelles, les zones agricoles, les paysages et les patrimoines à protéger.

QUELS SONT LES ENJEUX POUR LES VDD ?

Le PLUi vise à assurer les conditions d'une planification durable de notre territoire, en prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire, en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace).

Par exemple, afin de **préserver les ressources naturelles et les capacités de production agricole**, notre PLUi fait le choix de promouvoir un développement urbain faiblement consommateur d'espaces, recentré sur les secteurs existants en limitant leur étalement. C'est pourquoi les terrains non construits situés aux cœurs des centres villes et villages seront prioritaires pour être urbanisés.

Le PLUi intervient dans de multiples thématiques concernées par **PLAN'ET** : continuités écologiques, urbanisation maîtrisée, centres bourgs, maintien du caractère rural, qualité paysagère... **il va façonner notre cadre de vie futur dans une volonté d'aménagement durable et cohérent à l'échelle de la collectivité.**

Pour amorcer une transition écologique et énergétique positive du territoire, préserver le cadre de vie, les ressources, améliorer le bien-être des habitants et des usagers, la collectivité a mis en place **PLAN'ET** :



C'est un **TÉLESCOPE**, pour regarder plus loin, créer des partenariats avec la constellation d'acteurs publics et privés d'ici et d'ailleurs, sur des projets transversaux, innovants et enrichissants pour le territoire.



C'est une **PETITE LOUPE** qui examine et requestionne chaque projet, chaque action, chaque politique portée par la collectivité sous l'angle du développement durable.

Même l'organisation de la collectivité est repensée !

Ainsi, **PLAN'ET** regroupe l'ensemble de ces démarches, actions, documents de planification et partenariats en faveur du développement durable.

Découvrons ensemble comment **PLAN'ET** influence votre quotidien.

PLAN CLIMAT

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** est un projet de développement durable pour le territoire. Il a 2 objectifs :

- **lutter contre le dérèglement climatique** en réduisant l'utilisation des énergies fossiles qui en sont à l'origine ;
- **adapter le territoire** aux effets présents et à venir.

Avec la collectivité comme pilote, le Plan Climat est construit et porté par les acteurs du territoire (associations, entreprises, agriculteurs,

C'EST URGENT...

RÉDUCTION DU SUREMBALLAGE AVEC LES COMMERÇANTS

ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES VDD



PLAN'ET

Vals du Dauphiné Durable

Dans votre vie quotidienne

ÉCO
CONSTRUISONS!

PATRIMOINE BÂTI DURABLE

L'**écoconstruction** est la priorité pour les nouveaux bâtiments ou réhabilitations dont les VDD ont la maîtrise d'ouvrage. En effet, pour **LE CAP**, bâtiment démonstrateur à l'échelle de la Région et pépinière d'entreprises, la réutilisation de la terre du site dans les bétons a permis un meilleur bilan carbone du chantier ainsi qu'une meilleure inertie du bâtiment. Les **réhabilitations des centres nautiques** (Les Abrets en Dauphiné, La Tour du Pin) sont aussi pensées pour rendre ces sites moins énergivores. Les nouveaux systèmes de traitement de l'air et de l'eau ainsi que les nouvelles isolations vont permettre jusqu'à **40% d'économies d'énergies**.

Plus d'infos sur Le CAP : pepiniere@valsduDauphine.fr

MIEUX TRAVAILLER,
C'EST MIEUX VIVRE

PAIX ÉCONOMIQUE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Partant du constat initial que **l'homme est la plus grande richesse** des territoires, des institutions et des entreprises, la collectivité travaille depuis fin 2018 avec la Sous-préfecture et un groupe pilote d'entreprises du territoire à un projet reprenant les principes dits de **"paix économique"** : les acteurs de l'économie peuvent devenir des contributeurs à la paix sociale et au mieux vivre ensemble, grâce à des entreprises humaines, performantes et durables. Nous vous en raconterons plus dans le **prochain numéro** !

JEUNES ET
ÉCORESponsables

SENSIBILISATION JEUNESSE

Il n'y a pas d'âge pour **protéger l'environnement** dans lequel nous évoluons. Par exemple, la Communauté de communes mobilise les scolaires via le **Défi Class'Énergie**, en partenariat avec la CAPI, dont le but est d'économiser le plus possible d'énergie (électricité, chauffage) et d'eau dans son établissement scolaire. Les VDD soutiennent aussi

communes,...) mobilisés devant l'urgence à agir.
Au programme : des actions de réduction des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables.
Vous souhaitez participer ? Contactez planet@valsdudauphine.fr

ÉCO
RÉNOVONS!

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de la démarche de lutte contre la précarité énergétique. La collectivité porte et finance la plateforme de rénovation énergétique **MA RÉNO**, en partenariat avec la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère).

Le but est d'accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement au travers de conseils neutres et indépendants ainsi que d'un appui technique et financier. L'accompagnement se décompose en 3 phases :

- conseil spécialisé et gratuit sur la rénovation ;
- audit énergétique du logement ;
- définition du projet de rénovation.

Plus d'infos : www.mareno-nordisere.fr

L'HABITAT
DURABLE

PLH

Le **Programme Local de l'Habitat (PLH)**, co-construit avec les communes et les partenaires, permet d'avoir une **vision et un développement cohérent** du logement à l'échelle des 36 communes de notre territoire et prend en compte toute l'offre de logements : les parcs publics et privés, la gestion du parc existant et les constructions nouvelles. Il veille également à prendre en compte les populations spécifiques, au travers de l'accueil des gens du voyage.

Au total, ce sont **21 actions** qui vont être mises en place : subventions, conseils et accompagnements techniques aux habitants, communes ou encore bailleurs.

PLUi

La Communauté de communes travaille actuellement à définir son **PLUi** : un **grand schéma de planification urbaine** à l'échelle de la collectivité.

Pour tout savoir, rendez-vous en **page 3**.

DES OBJECTIFS À
PARTAGER POUR
LES COMMUNES

LES VDD SE SONT LANCÉS DANS LA DÉMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE QUI RÉCOMPENSE LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES DANS UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LEUR POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE.



AMÉNAGEMENT ET PROSPECTIVE

MANAGEMENT

ACTIONS / OUTILS

MA RÉNO
PLAN PISÉ
CEP+
ÉCONOMIE CIRCULAIRE



INCITATION AU TRI

VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE VDD

QUALITÉ DE L'EAU

CIRCUITS COURTS

DU PRÉ À
L'ASSIETTE

Santé, traçabilité, qualité gustative, rémunération des producteurs : les **circuits courts** semblent aujourd'hui une évidence, à la fois pour les achats des particuliers tout comme dans les approvisionnements de la restauration collective.

Dans les VDD, ils se traduisent par de nombreux **points de vente et marchés à la ferme** et par une volonté de nombreuses cantines d'intégrer des **approvisionnements locaux**, si possible bio comme dans les crèches intercommunales de Chimillin et La Tour du Pin.

PROTÉGEONS
NOS RESSOURCES

Afin de **protéger la ressource en eau potable** tout en maintenant l'activité agricole, les VDD ont acquis des parcelles à proximité des captages de Doissin et Val de Virieu. Celles-ci sont ensuite mises à disposition des agriculteurs par le biais de **baux environnementaux** les obligeant à adapter leurs pratiques : fertilisation limitée, implantation de prairies plutôt que de cultures, etc.



4 mars 2019 : visite ministérielle



Lundi 4 mars dernier, Mme Emmanuelle Wargon, **Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire,** a visité Les Vals du Dauphiné. Cette visite de terrain lui a permis de voir et de mieux appréhender la démarche de développement durable de la collectivité.

10h45 : arrivée à la pépinière Le CAP

Visite guidée du bâtiment, avec les architectes, en présence de M. Beffre, Préfet de l'Isère, de Mmes Meynier-Millefert et Abadie, Députées, de M. Michaud, Sous-préfet de La Tour du Pin, de M. Deldicque, Maire de Saint Clair de la Tour ainsi que des Vice-présidents de la collectivité.



11h : présentation de la collectivité et de ses actions de développement durable

Mot d'accueil par la Présidente Magali Guillot puis présentation de la démarche PLAN'ET.